

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 3 JUILLET 2025

DELIBERATION N° 2025/45

AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE SIGNER LES DIFFERENTS LOTS RELATIFS AU MARCHÉ EXTENSION ET REHABILITATION DE LA MAIRIE DU VILLAGE

Date de la convocation :
Vendredi 27 juin 2025

Nombre de membres
composant l'Assemblée : **23**

Nombre de conseillers
en exercice : **22**

Nombre de membres
présents : **13**

Nombre de votants : **14**

Quorum : **12**

Le **jeudi 3 juillet 2025 à 18 heures**, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Alata se sont réunis, sur convocation de Monsieur Etienne FERRANDI, Maire, en **salle de cantine de l'école du Pruno**, l'organisation matérielle de la Salle du Conseil Municipal ne permettant actuellement pas la tenue de réunions d'Assemblée.

ETAIENT PRESENTS : M. FERRANDI, Mme DEFRANCHI, M. PELLEGRIN, Mme POGGI, M. BONARDI, Mme ROMANI, M. MERY, *adjoints au Maire*, M. ALESANDRI, Mme CASALONGA-MARI, M. DEFENDINI, M. GONZALEZ, Mme MINVIELLE, M. MORETTI, *conseillers municipaux*.

ETAIENT REPRESENTES : Mme FONTAINE (donne procuration à Mme CASALONGA-MARI), Mme VALENTI (donne procuration à M. BONARDI), *conseillers municipaux*.

ETAIENT ABSENTS : Mme AVOLIO, Mme CASASOPRANA, Mme FERRANDO, M. GUITERA, M. MEZZACQUI, M. PERALDI, Mme PIETRI, *conseillers municipaux*.

Secrétaire de séance :
M. GONZALEZ

EXPOSE

Le 3 janvier 2025, la commune procédait au lancement d'une consultation pour un marché de travaux :

EXTENSION ET REHABILITATION DE LA MAIRIE DU VILLAGE.

La consultation est allotie.

Le type de procédure est une procédure adaptée ouverte.

L'avis de marché a été envoyé à la publication le 3 janvier 2025.

La publicité a été réalisée par voie de presse et sur internet :

- Site acheteur de la commune d'Alata : achatspublicscorse.com
- BOAMP
- Corse Matin

La date de remise des offres a, quant à elle, été fixée au 7 février 2025, 14h00.

Lors de la Commission d'Appel d'offre du 20 mars 2025 à 14h00, il a été décidé de refaire un appel d'offre pour les lots 1 – 4 – 10 et 12 :

L'avis de marché a été envoyé à la publication le 14 mai 2025.

La publicité a été réalisée par voie de presse et sur internet :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000061-20250703-2025-45-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/07/2025

- Site acheteur de la commune d'Alata : achatspublicscorse.com
- BOAMP
- Corse Matin

La date de remise des offres a, quant à elle, été fixée au 13 juin 2025, 12h00.

A. OUVERTURE DES PLIS

Le rapport d'analyse des offres, établi par le cabinet ATELIER MATERIA architectes, a été présenté lors de la Commission d'Appel d'offre du 19 juin 2025 à 14h00, régulièrement convoquée.

Description des lots concernés par la consultation :

Lot	Description
1	Démolition, gros oeuvre
4	Menuiserie bois
10	Ascenseur
12	Rideaux et stores

Après ouverture des plis, il a été constaté :

LOT 1 DEMOLITION, GROS ŒUVRE

Lors de la première consultation,

Nombre de plis reçus : 5 (cinq)

Nombre de plis reçus par voie électronique : 5 (cinq)

Nombre de plis reçus support papier : 0 (zéro)

Ordre arrivé	Mode de transmission	Nom et adresse du candidat
1	Électronique	SOCATH 7 Bd Sampiero, 20000 AJACCIO
2	Électronique	GOZZI CONSTRUCTIONS Lieudit San Giovanni, 20167 APPIETTO
3	Électronique	SERRA CONSTRUCTIONS Pôle d'activité de Mezzavia, Route de Mezzavia - 20167 AJACCIO
4	Électronique	ANTONETTI CONSTRUCTIONS ZA de Caldaniccia - 20167 SARROLA-CARCOPINO
5	Électronique	EGEPP Lieudit Ponte Bonello - 20167 SARROLA-CARCOPINO

Après relance du lot,

Nombre de plis reçus : 2 (deux)

Nombre de plis reçus par voie électronique : 2 (deux)

Nombre de plis reçus support papier : 0 (zéro)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000061-20250703-2025-45-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/07/2025

Ordre arrivé	Mode de transmission	Nom et adresse du candidat
1	Électronique	ANTONETTI CONSTRUCTIONS ZA de Caldaniccia - 20167 SARROLA-CARCOPINO
2	Électronique	EGEPP Lieudit Ponte Bonello - 20167 SARROLA-CARCOPINO

LOT 4 MENUISERIE BOIS

Lors de la première consultation,

Nombre de plis reçus : 4 (quatre)

Nombre de plis reçus par voie électronique : 4 (quatre)

Nombre de plis reçus support papier : 0 (zéro)

Ordre arrivé	Mode de transmission	Nom et adresse du candidat
1	Électronique	SICAB Lieudit Cara, Lotissement Mancini - 20167 AJACCIO
2	Électronique	AGEBAP MENUISERIE 15 Michel Ange - 20167 AFA
3	Électronique	LES NOUVEAUX MENUISIERS ZI Campo Vallone Lots 20 ET 21 - 20620 BIGUGLIA
4	Électronique	VALENTI FRERES Pietrosella - 20167 ALATA

Après relance du lot,

Nombre de plis reçus : 4 (quatre)

Nombre de plis reçus par voie électronique : 4 (quatre)

Nombre de plis reçus support papier : 0 (zéro)

Ordre arrivé	Mode de transmission	Nom et adresse du candidat
1	Électronique	SICAB Lieudit Cara, Lotissement Mancini - 20167 AJACCIO
2	Électronique	AGEBAP MENUISERIE 15 Michel Ange - 20167 AFA
3	Électronique	LES NOUVEAUX MENUISIERS ZI Campo Vallone Lots 20 ET 21 - 20620 BIGUGLIA
4	Électronique	VALENTI FRERES Pietrosella - 20167 ALATA

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000061-20250703-2025-45-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/07/2025

LOT 10 ASCENSEUR

Lors de la première consultation,

Nombre de plis reçus : 0 (zéro)

Nombre de plis reçus par voie électronique : 0 (zéro)

Nombre de plis reçus support papier : 0 (zéro)

Après relance du lot,

Nombre de plis reçus : 2 (deux)

Nombre de plis reçus par voie électronique : 2 (deux)

Nombre de plis reçus support papier : 0 (zéro)

Ordre arrivè	Mode de transmission	Nom et adresse du candidat
1	Électronique	KONE ZAC de l'Arénas, Aéroport, 455 promenade des Anglais - 06200 NICE
2	Électronique	OTIS Arteparc Bat C Route De La Cote D'azur - 13590 MEYREUIL

LOT 12 RIDEAUX ET STORES

Lors de la première consultation,

Nombre de plis reçus : 5 (cinq)

Nombre de plis reçus par voie électronique : 5 (cinq)

Nombre de plis reçus support papier : 0 (zéro)

Ordre arrivè	Mode de transmission	Nom et adresse du candidat
1	Électronique	AGEBAP MENUISERIE 15 Michel Ange - 20167 AFA
2	Électronique	AJACCIO MENUISERIE MAINTENANCE AMM Zi Du Vazzino route Sartène - 20090 AJACCIO
3	Électronique	SIGMA Route de Mezzavia Pole De Suartello 2 - 20090 AJACCIO
4	Électronique	A DUHAMEL 47 Rue François Chiffart - 62500 SAINT-OMER
5	Électronique	MARCIA DIFFUSION ZI de Valle de Farone Lieudit - 20167 AFA

Après relance du lot,

Nombre de plis reçus : 3 (trois)

Nombre de plis reçus par voie électronique : 3 (trois)

Nombre de plis reçus support papier : 0 (zéro)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000061-20250703-2025-45-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/07/2025

Ordre arrivé	Mode de transmission	Nom et adresse du candidat
1	Électronique	AJACCIO MENUISERIE MAINTENANCE AMM Zi Du Vazzio route Sartène - 20090 AJACCIO
2	Électronique	AGEBAP MENUISERIE 15 Michel Ange - 20167 AFA
3	Électronique	A DUHAMEL 47 Rue François Chiffart - 62500 SAINT-OMER

B. ANALYSE DES CANDIDATURES ET CLASSEMENT DES OFFRES

Il a été procédé à l'analyse sur la base des critères suivants :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations : il sera apprécié au regard du prix indiqué à l'acte d'engagement	40 %
2-Valeur technique : Elle sera appréciée au regard du mémoire technique fourni par le candidat et selon les sous critères suivants	60 %
<i>2.1-Les moyens humains dédiés</i>	<i>20 %</i>
<i>2.2-Les moyens matériels dédiés</i>	<i>10 %</i>
<i>2.3-L'organisation mise en œuvre pour mener à bien le chantier</i>	<i>20 %</i>
<i>2.4-La sécurité et le traitement des déchets</i>	<i>10 %</i>

LOT 1 DEMOLITION, GROS ŒUVRE

Première consultation

Entreprise	Note Technique sur 100	Note Technique pondérée sur 60%	Note Prix 40 sur 100	Note Prix 40 pondérée sur 40%	Note Finale sur 100	Classement	Montant estimé	Montant Base AE négociée
ANTONETTI	86,67	52	96,85	38,74	90,74	3	365 142,42 €	395 818,75 €
EGEPP	93,33	56	100	40	96	1		383 354,56 €
GOZZI	93,33	56	88,13	35,25	91,25	2		434 981,48 €
SOCATH	86,67	52	87,94	35,17	87,17	4		435 947,72 €
SERRA CONSTRUCTION	76,67	46	96	38,4	84,4	5		399 321,33 €

Deuxième consultation

Entreprise	Note Technique sur 100	Note Technique pondérée sur 60%	Note Prix 40 sur 100	Note Prix 40 pondérée sur 40%	Note Finale sur 100	Classement	Montant estimé	Montant Base AE négociée	% estimation
ANTONETTI	93,33	56	91,56	36,62	92,62	2	488 050,00 €	475 800,00 €	-2,51%
EGEPP	90	54	100	40	94	1		435 645,07 €	-10,74%

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000061-20250703-2025-45-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/07/2025

Lors de la première consultation, les candidats presentis sont au-dessus de l'estimation sur la solution de base. En sus, à la suite de l'étude géotechnique, des travaux de confortement, non prévus dans la présente consultation, doivent être réalisés en plus. Il est ainsi préférable d'intégrer ces travaux dans une nouvelle consultation et faire un nouvel appel d'offres. La Commission d'Appel d'Offres déclare le lot 1 infructueux et décide de le **relancer**.

Ces montants sont après négociation, déjà effectuée par le MOE.

Lors de la deuxième, la Commission d'Appel d'Offres, à la suite des préconisations du cabinet d'architecte ATELIER MATERIA, propose d'**attribuer** le lot 1 à l'entreprise **EGEPP**.

LOT 4 MENUISERIE BOIS

Première consultation

Entreprise	Note Technique sur 100	Note Technique pondérée sur 60%	Note Prix 40 sur 100	Note Prix 40 pondérée sur 40%	Note Finale sur 100	Classement	Montant estimé	Montant Base AE négociée
LES NOUVEAUX MENUISIERS	83,33	50	87,18	34,87	84,87	3	63 000,00 €	96 485,02 €
AGEBAP	80	48	96,73	38,69	86,69	1		86 932,50 €
VALENTI	76,67	46	100	40	86	2		84 120,00 €
SICAB	56,67	34	91,26	36,5	70,5	4		92 178,50 €

Deuxième consultation

Entreprise	Note Technique sur 100	Note Technique pondérée sur 60%	Note Prix 40 sur 100	Note Prix 40 pondérée sur 40%	Note Finale sur 100	Classement	Montant estimé	Montant Base AE négociée	% estimation
LES NOUVEAUX MENUISIERS	86,67	52	77,87	31,15	83,15	3	92 000,00 €	96 485,02 €	4,88%
AGEBAP	81,67	49	86,4	34,56	83,56	2		86 962,50 €	-5,48%
VALENTI	76,67	46	100	40	86	1		75 135,00 €	-18,33%
SICAB	58,33	35	81	32,4	67,4	4		92 755,25 €	0,82%

Lors de la première consultation, les candidats ont tous une note trop au-dessus de l'estimation, même après négociation. Le lot 4 est donc **infructueux**. La **relance** d'un nouvel appel d'offres est alors décidée par la Commission d'Appel d'Offres.

Lors de la deuxième, la Commission d'Appel d'Offres, à la suite des préconisations du cabinet d'architecte ATELIER MATERIA, propose d'**attribuer** le lot 4 à l'entreprise **VALENTI**.

Cependant, après la réunion de la CAO, cette attribution est **en suspens** à ce jour.

En effet, au regard de la situation de Céline VALENTI, fille de Vincent VALENTI, conseillère municipale et secrétaire de l'entreprise, le Contrôle de légalité de la préfecture a attiré notre attention sur le risque pénal et administratif que cette attribution pourrait engendrer. Même si la préfecture précise que le seul décisionnaire reste le Conseil Municipal, la commune a préféré prendre l'avis auprès de son avocat.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000061-20250703-2025-45-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/07/2025

LOT 10 ASCENSEUR

Deuxième consultation

Entreprise	Note Technique sur 100	Note Technique pondérée sur 60%	Note Prix 40 sur 100	Note Prix 40 pondérée sur 40%	Note Finale sur 100	Classement	Montant estimé	Montant Base AE négociée	% estimation
OTIS	83,33	50	100	40	90	1	35 000,00 €	34 000,00 €	-2,86%
KONE	80	48	89,47	35,79	83,79	2		38 000,00 €	8,57%

Lors de la première consultation, aucune candidature n'ayant eu lieu sur ce lot, la Commission d'Appel d'Offres, à la suite des préconisations du cabinet ATELIER MATERIA, propose de **déclarer le lot 10 infructueux** et de mettre en œuvre un **nouvel appel d'offre**.

Lors de la deuxième, la Commission d'Appel d'Offres, à la suite des préconisations du cabinet d'architecte ATELIER MATERIA, propose d'**attribuer le lot 10** à l'entreprise **OTIS**.

LOT 12 RIDEAUX ET STORES

Première consultation

Entreprise	Note Technique sur 100	Note Technique pondérée sur 60%	Note Prix 40 sur 100	Note Prix 40 pondérée sur 40%	Note Finale sur 100	Classement	Montant estimé	Montant Base AE négociée
ETS A DUHAMEL	75	45	43,95	17,58	62,58	5	8 300,00 €	12 651,27 €
MARCIA DIFFUSION	81,67	49	35,59	14,24	63,24	4		15 621,42 €
AGEBAP	83,33	50	56,62	22,65	72,65	2		9 819,00 €
AMM	78,33	47	100	40	87	1		5 560,00 €
SIGMA	73,33	44	65,01	26	70	3		8 552,22 €

Deuxième consultation

Entreprise	Note Technique sur 100	Note Technique pondérée sur 60%	Note Prix 40 sur 100	Note Prix 40 pondérée sur 40%	Note Finale sur 100	Classement	Montant estimé	Montant Base AE négociée	% estimation
ETS A DUHAMEL	75	45	58,38	23,35	68,35	3	8 300,00 €	14 394,83 €	73,43%
AGEBAP	83,33	50	77,03	30,81	80,81	2		10 910,00 €	31,45%
AMM	78,33	47	100	40	87	1		8 404,00 €	1,25%

Lors de la première consultation, à la suite d'une erreur dans le CCTP qui indiquait dans le titre un mécanisme manuel et dans le texte un mécanisme électrique, les offres ne sont pas cohérentes. La Commission d'Appel d'Offres propose de **relancer un nouvel appel d'offres** sur le **lot 12** et de le déclarer **infructueux**. Ces montants sont après négociation, déjà effectuée par le MOE.

Lors de la deuxième, la Commission d'Appel d'Offres, à la suite des préconisations du cabinet d'architecte ATELIER MATERIA, propose d'**attribuer le lot 12** à l'entreprise **AMM**.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000061-20250703-2025-45-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/07/2025

DECISION

Sur exposé de Monsieur Jean-Paul BONARDI,

Le Conseil Municipal

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Commande publique ;

VU le rapport d'analyse des offres, établi par le cabinet ATELIER MATERIA architectes ;

Après réunion de la Commission d'Appel d'offre du 19 juin 2025 ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le **LOT 1** DEMOLITION, GROS ŒUVRE, attribué à la société **EGEPP** pour un montant de 435 645.07 € ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le **LOT 10** ASCENSEUR, attribué à la société OTIS pour un montant de 34 000.00 € ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le **LOT 12** RIDEAUX ET STORES, attribué à la société **AMM** pour un montant de 8 404.00 € ;

PRECISE que l'attribution du **LOT 4** MENUISERIE BOIS est en suspens à ce jour au vu du risque pénal et administratif ;

PRECISE que Mme VALENTI n'a pas participé au vote ;

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget pour l'exercice 2025 et seront portés à l'inscription aux exercices suivants pour la durée du marché.

*Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bastia, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité.
Le tribunal administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télérecours citoyens », accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr*

La présente délibération fera l'objet d'une publication sur le site internet de la Mairie.

.....
Fait et délibéré à Alata, les jour, mois et an que dessus
(au registre suivent les signatures)

Pour extrait conforme,

**Le Maire,
Etienne FERRANDI**

